Bal des collégiens le samedi 18 mars de 19H à 23H30

École Aristide Briand

Coupon à remplir obligatoirement par les parents

1 collégien Frettois peut inviter un collégien de son collège

A déposer en mairie avant le 10 mars à l'attention de Laurence Guerne

Nom de l'enfant : …… Prénom de l'enfant : ……

Invité par : …… collégien Frettois.

Né(e)le : …… Collège : …… Classe : …….

Nom du parent : …… Prénom du parent : ……..

Adresse des parents : ……..

Numéro de téléphone des parents obligatoire : ……

Participation de **5 €** : Espèces : ☐ ou Chèque à l'ordre du Trésor Public : ☐

- J'autorise mon fils, ma fille à participer à la soirée des collégiens de La Frette sur Seine

  Oui Non

- J'autorise mon fils, ma fille à rentrer seul(e) à la fin de la soirée (préciser l'heure)

  Oui Non Heure :

- Je n'autorise pas mon fils, ma fille à rentrer seul(e) et je m'engage à venir le chercher

  Oui Non

(Entourer la réponse souhaitée)

Signature obligatoire :